



SYNDICAT LOCAL
FORCE OUVRIERE - Justice
440 avenue Michel SERRES – CS 10 028 – 47 916 Agen Cedex
courriel : fo.personnelsenap@gmail.com / tél. : 06.73.99.75.58. / 05.47.43.30.79.

Que les paroles sont belles

Quelle ne fût pas la surprise du **bureau local FO Justice** lors de la parution des résultats d'affectation des lauréats du dernier concours de 1^{ers} surveillants !

Alors même que l'ÉNAP n'avait aucun poste disponible, un agent promu **a eu la chance d'être nommé sur place**, sans même être spécialiste !

La direction de l'école alors en poste à ce moment-là, a demandé une dérogation à l'application de la règle !

Très curieux car à plusieurs reprises, ladite direction avait affirmé haut et fort qu'elle ne ferait pas distinction entre les agents.

« Si on le fait pour un, on devra le faire pour tous.
On ne fera donc rien pour personne. »

Ces propos ont été tenus alors même que lors de nos saisines précédentes, les besoins en personnels se faisaient également ressentir ; quel que soit le département d'affectation, le grade ou le corps de l'agent, sa spécialité ou sa technicité.

Comme quoi, il ne faut jamais dire jamais.

L'adage : « *faite ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais* » prend alors tout son sens.

Espérons que le DAP actuel sera à nouveau concilient concernant nos demandes...

Le **bureau local FO Justice** ne se trompe pas de cible et assure que cette affectation sur place est très bien pour l'agent et pour l'école.

Cependant, le bureau local se battra toujours contre les inégalités de traitement entre agent et les dénoncera toujours !

À Agen, le 23 avril 2024,
Le bureau local FO Justice – personnels ÉNAP

